

10.459

**Parlamentarische Initiative  
WAK-SR.**  
**Indirekter Gegenentwurf  
zu den Volksinitiativen»Eigene vier  
Wände dank Bausparen» und  
»für ein steuerlich begünstigtes  
Bausparen zum Erwerb  
von selbstgenutztem Wohneigentum und  
zur Finanzierung von baulichen  
Energiespar- und  
Umweltschutzmassnahmen  
(Bauspar-Initiative)»**  
**Initiative parlementaire  
CER-CE.**  
**Contre-projet indirect aux initiatives  
populaires»Accéder à la propriété  
grâce à l'épargne-logement«et»pour  
un traitement fiscal privilégié  
de l'épargne-logement destinée à  
l'acquisition d'une habitation à usage  
personnel ou au financement de travaux  
visant à économiser l'énergie ou  
à préserver l'environnement  
(Initiative sur l'épargne-logement)»**

*Schlussabstimmung – Vote final*

Einreichungsdatum 22.06.10  
Date de dépôt 22.06.10

Bericht WAK-SR 24.01.11 (BBI 2011 2235)  
 Rapport CER-CE 24.01.11 (FF 2011 2095)

Stellungnahme des Bundesrates 23.02.11 (BBI 2011 2269)  
 Avis du Conseil fédéral 23.02.11 (FF 2011 2129)  
 Ständerat/Conseil des Etats 03.03.11 (Erstrat – Premier Conseil)  
 Ständerat/Conseil des Etats 03.03.11 (Fortsetzung – Suite)  
 Nationalrat/Conseil national 30.05.11 (Zweitrat – Deuxième Conseil)  
 Ständerat/Conseil des Etats 17.06.11 (Schlussabstimmung – Vote final)  
 Nationalrat/Conseil national 17.06.11 (Schlussabstimmung – Vote final)

**Le président** (Germanier Jean-René, président): Je vous informe que le Conseil des Etats a rejeté cet objet ce matin au vote final.

**Levrat** Christian (S, FR): Non seulement le texte sur l'épargne-logement est inacceptable pour tous ceux qui défendent les locataires, mais aussi et surtout, il est inacceptable pour ceux qui savent que la classe moyenne ne commence pas à 150 000 francs de revenu imposable par année. En autorisant les plus aisés à déduire jusqu'à 20 000 francs de leur revenu, ce texte discrimine les locataires au profit des propriétaires. Mais il discrimine également les propriétaires des classes moyennes, les familles de ce pays au profit des plus aisés. Ce n'est pas un hasard si le Conseil fédéral et 22 des 26 cantons proposaient le rejet de ce texte. Alors que la BNS met en garde contre les risques d'une bulle spéculative dans l'immobilier, ce projet va dans la mauvaise direction. Il illustre, excusez-moi de vous le dire avec cette franchise, l'obsession maladive de quelques-uns à favoriser leur clientèle électorale au détriment de l'intérêt général.

Le Conseil des Etats vient de rejeter ce texte au vote final, par 22 voix contre 17, et de mettre fin à une farce sinistre. Il faut souligner notre perplexité aujourd'hui face à l'obstination des groupes PDC/PEV/PVL, libéral-radical et UDC dans ce conseil. Perplexité à les voir appauvrir les classes moyennes au profit des propriétaires les plus riches. Perplexité à les voir préférer les intérêts de quelques-uns face à ceux du plus grand nombre. Perplexité à les voir défendre un projet

qui s'inscrit dans la lignée du paquet fiscal ou de la réforme de l'imposition des entreprises. Aujourd'hui le Conseil des Etats vous a évité une humiliation, il a intelligemment retiré un projet qui n'aurait eu aucune chance devant le peuple. Dans ce sens et quel que soit le vote de notre conseil, les vainqueurs de ce jour sont clairement identifiés: ce sont les gens ordinaires, les familles, les classes moyennes, et le Parti socialiste et la gauche qui les défendent. Les perdants sont aussi clairement identifiés: ce sont quelques privilégiés et les lobbies qui les représentent dans cette salle. A vous de choisir!

**Bundesgesetz über die steuerliche Förderung des Bau-sparens**  
**Loi fédérale sur l'encouragement fiscal de l'épargne-lo-gement**

*Abstimmung – Vote  
(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 10.459/5980)*  
 Für Annahme des Entwurfes ... 111 Stimmen  
 Dagegen ... 64 Stimmen

11.9001

**Mitteilungen des Präsidenten**  
**Communications du président**

**Le président** (Germanier Jean-René, président): Mes chers collègues, nous avons eu une très bonne session sur le plan du travail, tout ce qui était prévu au programme a pu être réalisé. Nous avons également tenu deux sessions extraordinaires. Je vous remercie pour cet excellent engagement et je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été. Je vous donne rendez-vous cet automne.

*Schluss der Sitzung und der Session um 11.00 Uhr  
Fin de la séance et de la session à 11 h 00*